

InterCOREVIH francilien – COM 2 – Axe : Outils de protection

Action 2 TPE : Contribuer à la formation et à l'harmonisation des pratiques des délivrances du TPE

Réunion du lundi 2 septembre 2019 – 17h00-19h00 – Hôpital Saint Louis Compte-rendu

Pilote : Jean-Michel MOLINA, chef de service du SMIT Saint-Louis – Lariboisière

Copilote : Elisabeth ROUVEIX, PU-PH, Hôpital Ambroise Paré

Compte-rendu : Cécile COLLADANT, coordinatrice administrative du COREVIH IdF Est

Personnes présentes :

BASSAMA Bernard Association Chrétien et Santé sexuelle

BERNON Marie-Astrid Conseil Départemental de L'Essonne

BOO Nicolas CeGIDD Hôtel Dieu / CeGIDDs Belleville et Ridder (Ville de Paris)

BOUKLI Narjis Saint Antoine

BROUERS Anne-Françoise CDPS de Juvisy

COLLADANT Cécile COREVIH IDF Est

CROS Christine AIDES

DUVIVIER Claudine Necker

GARCIA Kouka L'Amicale du Nid

KNAFF Corinne CDPS/CeGIDD/CSS

KONE Mamadou L'Amicale du Nid

LASCAUX Anne Sophie Saint Louis

LAVERGNE Annick CMS/CeGIDD RIDDER (75014)

LEROY Pierre SMI-MI Lariboisière

LOPEZ ZARAGOZA José Luis CH Henri Mondor - Immuno & Maladies infectieuses

MOLINA Jean-Michel SMIT Saint Louis- Lariboisière

NAIT ALARMARA Romy L'Amical du Nid

NEDELEC-LISSILLOUR Catherine CDPS Evry-Courcouronnes

ROLLAND Camille Conseil Départemental de la Seine Saint Denis

ROUVEIX Elisabeth CHU Ambroise Paré

ROZENBAUM Willy COREVIH IDF Est

VALIN Nadia SMIT Saint Antoine

WARMINSKI Martine CMS Ivry s/Seine

I. Présentation du COM et de la fiche-action

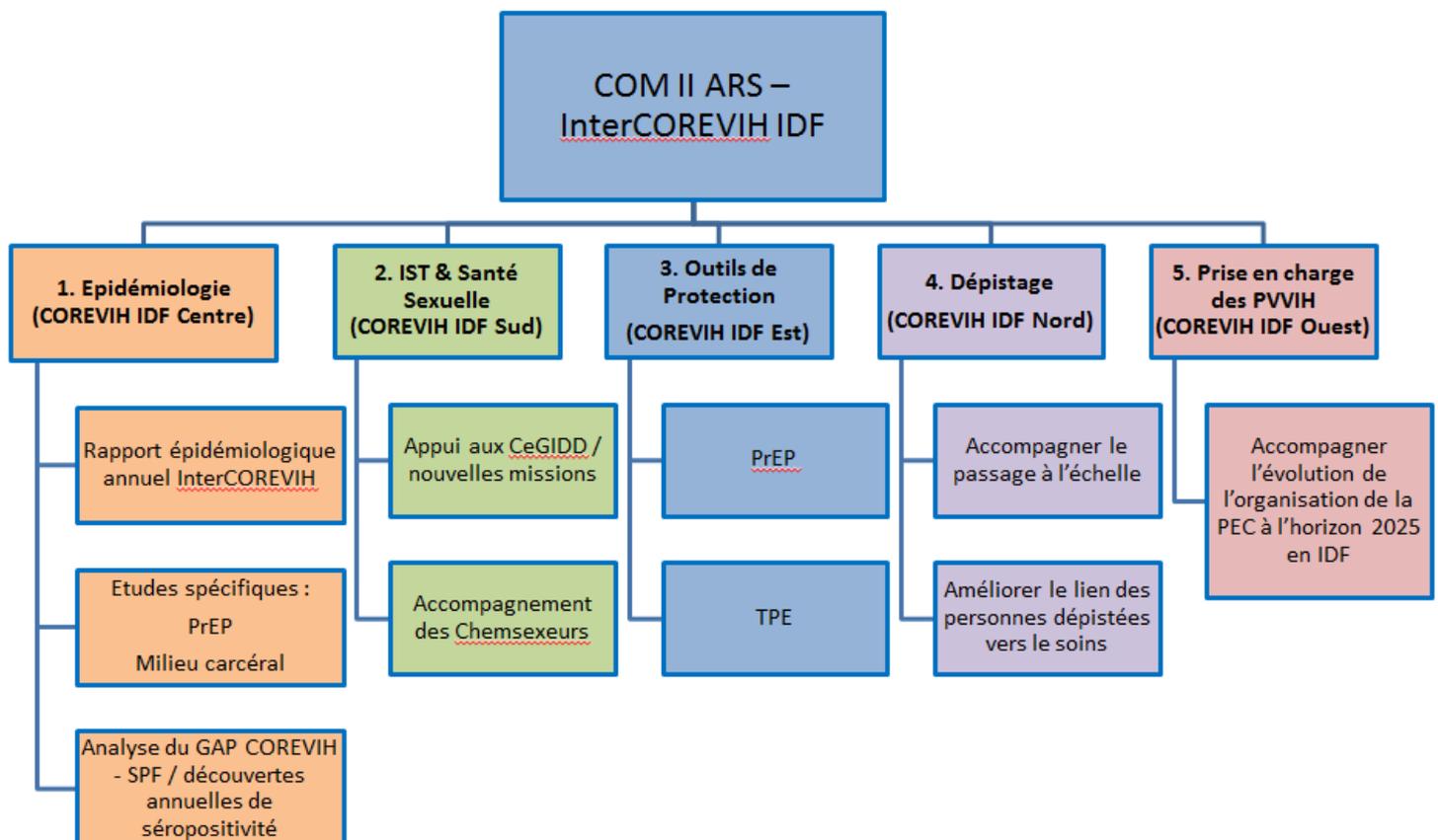
1. Présentation du COM

Le COM est une Convention d'Objectifs et de Moyens, liant les 5 COREVIH franciliens et l'ARS IDF pour la réalisation d'un programme d'actions concerté qui doit répondre à différents critères :

- Correspondre à des priorités définies dans la Stratégie nationale de Santé sexuelle (2017-2030), en tenant compte de sa déclinaison régionale
- Correspondre aux missions règlementaires des COREVIH
- Etre réalisable dans le temps du COM (3-4 ans) et en interCOREVIH
- Etre mobilisateur et permettre la participation des différents acteurs des COREVIHs
- Avoir une portée régionale

Le précédent COM (2015-2018) vient de s'achever. Le programme du nouveau COM (2019-2022) a été défini en concertation entre les COREVIHs franciliens et l'ARS IDF. Il comprend 5 axes, chaque axe étant piloté par un COREVIH différent. Le rôle du COREVIH-pilote est d'organiser le travail et de concourir à l'atteinte des objectifs définis en commun, étant entendu que pour que le COM fonctionne, il faut s'assurer de la participation de tous aux travaux de tous les groupes.

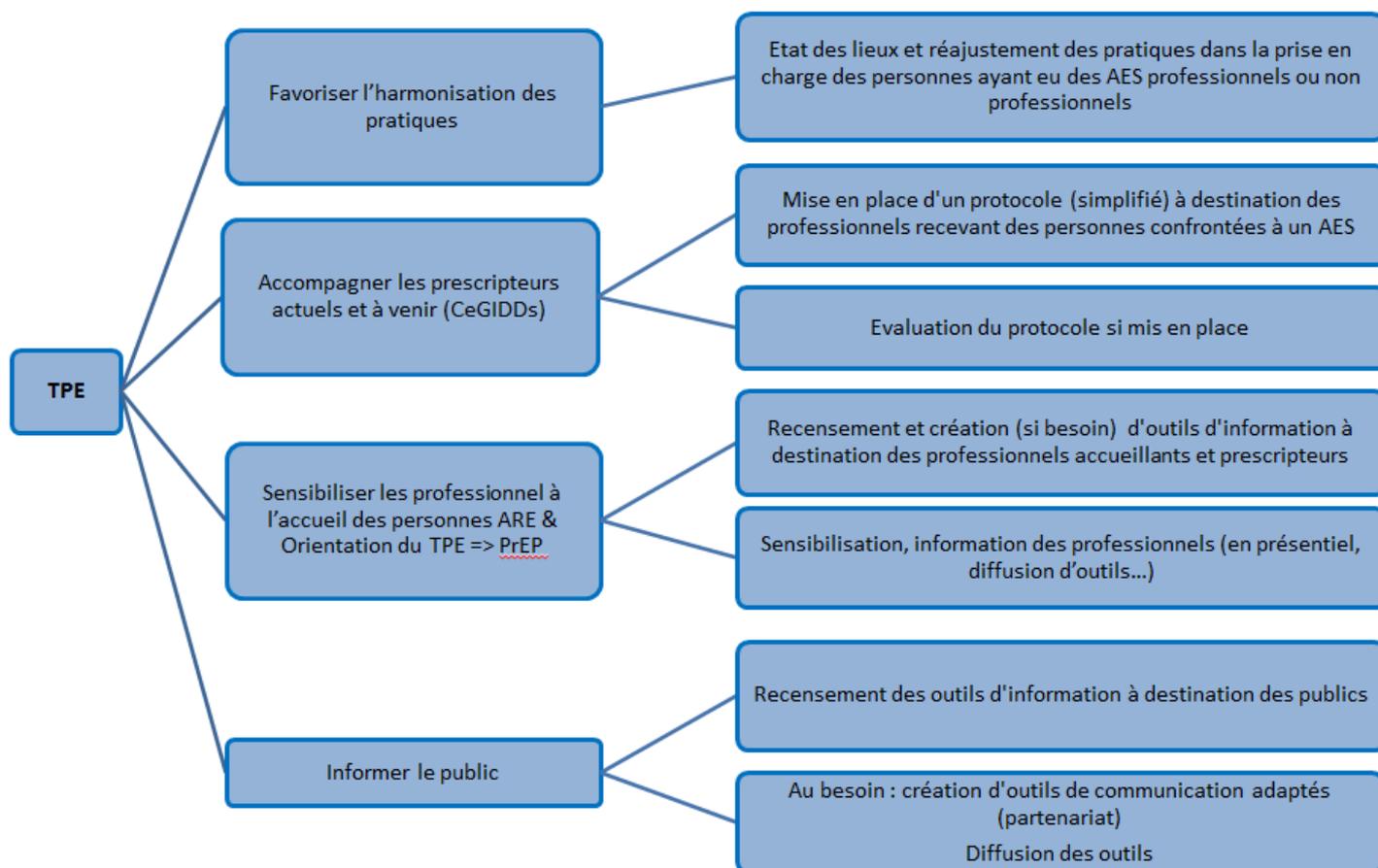
Architecture générale du COM II (version non définitive)



Chaque axe est décliné en une ou plusieurs fiches-action.

Le pilotage de l'axe « Outils de protections » a été confié au COREVIH IDF Est et le Pr Jean-Michel MOLINA a accepté de piloter les groupes de travail correspondants aux fiches-actions PrEP et TPE.

2. Présentation de la fiche-action TPE



Le COM précédent avait déjà mené un travail sur les AES (cf. note d'information du TPE vers la PrEP). Il en ressortait notamment le constat d'une disparité dans les prescriptions et une forte recommandation pour l'orientation des personnes consultant pour un TPE vers une consultation PrEP. Sur ce dernier point, il faudra voir comment les travaux peuvent se coordonner avec ceux menés par le groupe travaillant sur la PrEP.

Avec l'ouverture de la prescription du TPE aux CeGIDDs, y compris non hospitaliers (cf. circulaire du 25 février 2019) il est plus que jamais nécessaire de mener un travail d'harmonisation des pratiques et de formation des professionnels.

Le groupe réunit plusieurs acteurs impliqués dans le TPE. Il manque toutefois des acteurs importants qu'il faudrait arriver à mobiliser :

- Pharmaciens (notamment hospitaliers)
- Médecins du Travail
- Personnels des services des urgences

II. Méthodologie de travail

Si l'on veut atteindre les objectifs de la fiche action, il y a plusieurs chantiers importants à mener.

Pour viser l'efficacité, il est proposé de s'organiser en petits groupes thématiques qui travailleront de manière autonome (en lien avec pilote et copilote). Les réunions en groupe complet permettront de faire le point sur l'avancée des travaux et réorienter si besoin les actions.

4 groupes de travail sont définis, sous la responsabilité de 4 coordinatrices.

1. Référentiel Traitement, suivi et organisation de la délivrance du TPE

Objectif : en s'appuyant sur les rapports d'experts et en effectuant les mises à jour nécessaires, produire un référentiel pour la délivrance du TPE et l'organisation de l'accueil, de la délivrance du traitement de suivi des patients ayant subi un AES, utilisable par tous les types de structures & professionnels amenées à prescrire le TPE : services d'accueil des urgences, services hospitaliers, CeGIDD.

Il ne s'agit pas de révolutionner la science, mais de produire un document simplifié (2 pages maximum), utilisable par toutes les structures pour la région Île-de-France.

La question de l'articulation entre la délivrance du traitement d'urgence (3 jours) et la suite du traitement et du suivi devra faire l'objet d'une attention particulière car les organisations seront différentes selon les structures (présence et capacité d'une pharmacie interne, relais ou suivi dans la même structure...).

Il est prévu de remettre également une note d'information aux patients sur le TPE et le suivi.

Les TPE après AES en milieu hospitalier (lien avec la médecine du travail), après exposition sexuelle ou à des liquides biologiques feront l'objet de ce groupe de travail.

Coordinatrice : Claudine DUVIVIER (Hôpital Necker) : claudine.duvivier@aphp.fr

2. Recensement des sites proposant le TPE & recueil des données

Objectif : Identifier les indicateurs nécessaires au suivi et à l'évaluation de l'action. Identifier les sources, les méthodes de recueil et la périodicité de recueil de ces indicateurs en tenant compte de la faisabilité.

Indicateurs évoqués :

- Nombre et types de structures où l'on peut avoir accès à une délivrance de TPE
- Modalité d'accueil, horaires d'ouverture, conditions d'accès
- Nombre de personnes prises en charge pour un TPE dans ces structures (CeGIDD, services hospitaliers), à la suite d'accidents professionnels et non professionnels.

Coordinatrice : Elisabeth ROUVEIX (CHU Ambroise Paré) : elisabeth.rouveix@aphp.fr

3. Formation des acteurs et diffusion des référentiels

Objectif : En partant des référentiels, créer des supports de formation et rassembler un pool de professionnels susceptibles d'assurer des formations multidisciplinaires éventuellement en se déplaçant sur site. Identifier les professionnels et structures nécessitant de la formation : CeGIDD, centres hospitaliers

Coordinatrice : Corinne KNAFF (CDPS – CeGIDD – CSS Massy) : CKnaff@cd-essonne.fr

4. Communication auprès des publics

Objectif : Informer le public sur l'existence et les modalités d'accès au TPE, recenser les outils et modalités d'information existants et évaluer leur pertinence et la nécessité de créer de nouveaux outils.

Coordinatrice : Nadia VALIN (SMIT Saint-Antoine) : nadia.valin@aphp.fr

III. Planification de la suite des travaux et prochaine réunion

La prochaine réunion en groupe complet est fixée au **mercredi 30 octobre 2019, de 17h00 à 19h00**, à l'Hôpital Saint Louis (salle de Malte).

Dans l'intervalle, les coordinatrices sont chargées d'organiser le travail des sous-groupes (dates de réunion et modalité de travail). Elles peuvent solliciter toute personne leur paraissant pertinente pour faire avancer les travaux.

Elles sont invitées à partager avec le pilote et la copilote les documents, productions, étapes de travail avant la prochaine réunion et à les faire circuler (avec copie au Corevih IDF Est). Une présentation de l'avancée des travaux sera effectuée par chaque groupe le 30 octobre.

Les personnes souhaitant s'inscrire à un groupe de travail peuvent adresser un mail :

- **Au coordinateur ou à la coordinatrice du groupe**
- En copie le secrétariat du COREVIH IDF Est : secretariat.corevihest.sls@aphp.fr
- Et la coordinatrice du COREVIH IDF Est : cecile.colladant@aphp.fr